

HISTORIQUE METALEUROP I



Métaleurop 1/5

Article de E. Vivier publié dans le bulletin N°88 en 1997 :

Le scandale caché du plomb :

des dizaines d'enfants contaminés autour de l'usine Métaleurop

- + La plus grande usine de plomb d'Europe (Métaleurop ex-Penarroya) à Noyelles Godault...
- + L'une des plus grosses industries du Nord/Pas-de-Calais...
- + Des centaines d'emplois...
- + Une manne pour les collectivités locales qui encaissent la taxe professionnelle...

Oui... Mais?

- + Des sols contaminés
- Des familles en danger
- Des enfants condamnés

Oui... et les autorités qui laissent faire, les élus locaux qui ne veulent pas savoir, des habitants qui s'intoxiquent dans l'ignorance et l'indifférence générales, et des industriels, des cadres, des syndicats (car depuis le temps, ils doivent savoir), qui, tous, pensent plus à leur situation d'aujourd'hui qu'à la santé des enfants qu'ils mettent au monde ou qui les entourent.

Plus de 13% des enfants gravement contaminés, au voisinage de l'usine.

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) a effectué une étude (en collaboration avec l'institut de Médecine du Travail et de l'Observatoire de la Santé) sur des enfants, de 6 mois à 6 ans, vivant dans les trois communes qui entourent l'usine : Noyelles-Godault, Evin-Malmaison et Courcelles-lez-Lens.

621 enfants ont fait l'objet de tests sanguins en vue de déterminer les taux de plombémie :

- + 10,5% présentaient un taux de plomb dans le sang se situant entre 100 et 150 gg/l (microgrammes par litre),
- + un peu plus de 2%, un taux se situant entre 150 et 250 gg/l,
- + 0,5% un taux dépassant 250 gg/ 1 (entre 250 et 500 gg/1).

Oue représentent de telles quantités pour la santé?

D'après les organisations sanitaires, un taux de 100 à 150 gg/ 1 de plomb dans le sang nécessite un suivi médical sérieux et au-delà de 150 gg/l, qui est le seuil critique, vient le danger de troubles du développement neuro-comportemental irréversibles.

Donc 2,5% des jeunes enfants du secteur, autour de l'usine, sont déjà menacés de troubles immédiats et 10,5% menacés à court terme.

La situation est intolérable.

Très grave problème de santé publique.

Pour apprécier la gravité de cet état de choses, il faut savoir : + que les normes considérées comme limite à ne pas dépasser sont de 30 microgrammes par litre de sang et qu'une directive européenne a même fixé à 20 gg/l le niveau moyen en dehors des lieux de travail,

- + que le taux moyen des habitants des grandes villes polluées par les gaz d'échappement des voitures dépasse rarement les 10 gg/l de sang, et que, dans des zones "naturelles" éloignées des villes et voies routières, ce taux se situe au-dessous de 1 gg/l,
- + que les dangers pour l'Homme se situent au niveau du système nerveux essentiellement : la maladie est le saturnisme.

Les symptômes ont été abondamment décrits mais ils ne sont pas toujours très nets et ils rendent le diagnostic difficile: maux de tête, coliques, constipation, vomissements, anémie puis polynévrite, perte de mémoire, encéphalopathie... avec chez les enfants, diminution du quotient intellectuel et une débilité qui, associée aux autres troubles, peut conduire au coma et à la mort.



Ph R. Trouvilliez

Cet empoisonnement, car c'en est un, est une véritable condamnation à mort à petit feu. Alors?

Les empoisonneurs ne seraient-ils pas l'usine Métaleurop ainsi que les municipalités concernées (Noyelles Godault, Evin Malmaison et Courcelles lez Lens) qui, toutes, ferment les yeux!

Car le problème n'est pas nouveau.

Il a été évogué et dénoncé par Nord-Nature depuis longtemps. + bull. Nord-Nature, 1982, fasc. 26 : Problèmes de pollution dans le Nordl Pas-de-Calais,

- + bull. Nord-Nature, 1983, fasc. 31 La pollution de l'environnement Toxicité par le plomb,
- + bull, Nord-Nature, 1984, fasc, 35

Pollution par le plomb - Qu'en saiton aujourd'hui?

+ bull. spécial Nord-Nature, 1989

L'enfer du Nord (aperçu global des pollutions du Nord/Pas-de- Calais), + bull. Nord-Nature, 1993, fasc. 72 Métaieurop : le point de vue de Nord-Nature,

+ bull. Nord-Nature, 1993, fasc. 72

Environnement - pollutions ; un jugement qui fera jurisprudence.

Ces deux derniers articles rappellent d'ailleurs comment un agriculteur, M. Debreyne, habitant d'Auby, commune voisine de celles déjà citées, a obtenu gain de cause devant la justice pénale pour la pollution subie par son exploitation et sa propre famille.

Mais le problème est aussi bien connu des Administrations

Préfecture et D.R.I.R.E. qui tentent, depuis quelques années, de le résoudre par la douceur et la mise au point de règlements selon les mesures légales applicables :

+ circulaire du Ministre de l'Environnement de 1985 qui préconise la mise en place d'un P.I.G. (Projet d'Intérêt Général) pour prendre les mesures de protection qui s'impo

sent, + loi SEVESO de 1987 qui impose la prise en compte de l'existence des risques maieurs dans les Plans d'Occupation des Sols.

Les municipalités font la sourde oreille.

- + 45 km2 sont touchés.
- + 60.000 personnes sont concernées sur 3 communes.

Métaleurop 2/5

POLLUTION DE METALEUROP: PAS DE SATISFECIT DE NORD-NATURE

Autour de l'usine Métaleurop à Noyelles Godault, les sols sont fortement pollués par le plomb qu'elle rejette. Des média ont annoncé le 23 janvier 2002 qu'une convention avait été signée entre une association et l'usine portant sur la dépollution des sols au moyen des plantes. Il serait aussi envisagé de récupérer le plomb suite à l'incinération de ces plantes.

A ce sujet, Nord Nature a adressé un communiqué à la presse, le 23 janvier, faisant la mise au point suivante :

"Nord-Nature, qui a été la première, dès 1977 à intervenir au sujet de la pollution par le plomb dans la région, a effectué à partir de **1980** de nombreuses interventions contre la pollution de l'usine Metaleurop à Noyelles Godault et souligné les dangers qu'elle présente pour la santé humaine. Aussi a-t-elle été surprise de la satisfaction exprimée dans l'article de la Voix du Nord du 23 Janvier 2002 intitulé " Et si la pollution devenait un atout ? ".

Tout d'abord, Nord-Nature rappelle que selon la Direction de l'Industrie même une fois son programme de réduction des émissions mis en oeuvre, **l'usine Metaleurop va continuer à rejeter douze tonnes de plomb par an dans l'atmosphère et sur des sols déjà contaminés** *, une pollution scandaleuse quand on pense aux 13% d'enfants de cette zone qui présentent des taux élevés de plomb dans le sang. .

En ce qui concerne le projet de dépollution par les plantes mis en avant dans la convention entre EDA et Metaleurop, Nord-Nature met en doute son efficacité.

En effet, il existe bien des plantes qui peuvent vivre sur des sols contaminés et ont la capacité de stocker les métaux lourds en plus ou moins grande quantité dans leurs tissus : ces plantes sont hyperaccumulatrices.

Mais le plomb (ou un autre métal lourd) extrait ainsi par la plante ne représente qu'une faible part de celui qui se trouve dans un sol hautement contaminé comme celui entourant l'usine Métaleurop. Aussi la méthode d'extraction du polluant par les plantes apparaît-elle peu réaliste.

La moutarde blanche, par exemple, plante annuelle championne pour l'absorption du plomb, peut extraire au bout d'un an selon les tests scientifiques environ 500 grammes de plomb par hectare de terre. Certaines zones sont polluées par ce métal à 1000 ppm . Cela correspond à 5 000 kg de plomb par hectare. Au taux d'extraction de la moutarde blanche, il faudrait 10 000 ans pour dépolluer le sol ! Dans les zones polluées à " seulement "500 ppm, il faudrait 5000 ans... Ce procédé de dépollution est donc illusoire et utopique, même si, scientifiquement et théoriquement, il peut paraître séduisant.

Nord-Nature s'interroge aussi sur l'efficacité du projet de réutilisation du plomb après incinération des plantes dépolluantes. Si l'on prend encore l'exemple de la moutarde blanche, qui est l'une des plus performantes, le plomb dans cette plante représente moins de 1 % en poids sec. La teneur en plomb des cendres serait donc trop faible pour présenter un intérêt industriel et avec le coût de la récolte, du transport et de l'incinération, le procédé ne peut s'avérer rentable. Les seules solutions raisonnables dans cette pénible affaire sont l'arrêt des activités polluantes, l'utilisation des sols pollués à des productions non alimentaires pour les hommes et les animaux, par exemple, à des productions florales, à des plantations de forêts dont le bois dans 100 ou 150 ans serait exploité et dispersé et la recolonisation des sols par la végétation naturelle spontanée. Il conviendrait d'y ajouter le déplacement de l'urbanisation des zones contaminées vers des zones saines avec indemnisation des habitants dans le cadre des "servitudes d'utilité publique"

*Source DRIRE: "L'Industrie au regard de l'environnement", édition 2001

Explications complémentaires détaillées

Si l'on considère alors les zones polluées par ce métal à 1000 ppm (soit 1 kg de plomb par 1000 kg de terre, ce qui représente environ 1 m3 de sol), cela correspond à. 2m2 de terrain pollué sur Om50 de profondeur (ce qui correspond approximativement à la réalité car l'essentiel de la pollution est dans la couche superficielle sur 40 à 50 cm).

Dans un tel cas, la quantité de plomb sur un hectare, à raison d'un kg pour 2m2 est alors, dans la zone à 1 000ppm, de 5000 kg. Au taux d'extraction de la moutarde blanche, il faudrait 5000: 0,5 = 10 000 anspour dépolluer le sol (cela ne fait " que " 5000 ans pour les sois à 500 ppm ...) Le plomb dans la moutarde blanche représente moins de 1 % en poids sec, ce qui exclut (car absolument pas rentable) tout processus de recyclage du plomb en utilisant en somme la moutarde comme minerai."

Métaleurop 3/5

Métaleurop et les problèmes environnementaux et sanitaires E. Vivier

Historique

1894 : Installation d'une usine de fonderie de Zinc et four à plomb à Noyelles Godault par Maldidano. Usine détruite pendant la guerre 14-18.

1920 - Usine reconstruite par la Société Pennaroya, devient l'un des gros producteurs mondiaux de Zinc et de Plomb. Le minerai provient du monde entier.

1988 : Création de Métaleurop SA et de Métaleurop Nord pour Noyelles-Godault.

NB - la société Métaleurop a été constituée par la réunion du français Pennaroya et de l'allemand Preussag

Activités

1995 2001

Production Plomb 170 000 T 105 000 T Production Zinc 112 000 T 100 000 T

Présence de 38 cheminées et 150 points d'émission de Plomb (années 80).

L'usine produit en plus : Cadmium: 400 T, Argent: 210 T, Acide sulfurique : 245 000 T

Pollution par les métaux lourds

- Enquête en 1979 par l'INRA (Arras).
- Puis nouvelles enquêtes en 1984, 1986, 1995 (collaboration INRA, Ecole des Mines de Douai, ISA, BRGM) 1999, en vue de déterminer les zones polluées. Mais les courbes d'isopollution de l'INRA de 1979 sont restées les bases des résultats.

La zone touchée par la pollution (200 ppm de Plomb) est d'environ 45 km² et la population concernée est d'environ 60 000 habitants.

Les communes concernées sont Noyelles-Godault, Courcelles les Lens, Evin-Malmaison, Leforest, Dourges, Auby (à Auby, existe une autre usine traitant du Plomb et du Zinc : la CRAM (Compagnie Royale Asturienne des Mines) devenue l'Union Minière, puis Umicore. La pollution a été prise en compte dans les courbes d'isopollution de l'INRA.

Les rejets atmosphériques

rejets de Plomb		Zinc	Cadmium
1997	68 T		
1989	55 T		
1991	45 T		
1993	32 T		
1995	27 T		
1997	24,5 T		
2001	18 T / an	26 T / an	823 kg / an

NB - d'après la DRIRE, les émissions ont diminué de 90 % en 75 ans. Avant 1980, les rejets de Plomb pouvaient atteindre 270 T / an soit environ 750 kg / jour mais des chiffres de 1 000 kg / jour ont été cités.

On peut donc calculer que de 1920 à 1980, pendant 60 ans, l'usine a rejeté, au moins 270 x 60 =16200 tonnes de plomb.

Le plomb dans le sol

(d'après le "Courrier de l'Environnement de l'INRÀ, 7994, fasc. 22)

Exemple de d'Evin Malmaison : zone à 500 pprn

surface

de 0 à -12 cm: 500 pprn

de -12 à -27: 524 pprn de - 27 à - 34: 525 pprn

de - 34 à - 45 : 64 pprn

de - 45 à - 70 . non mesuré

de - 70 à - 82 : 49 ppm

NB - la norme "sol" d'après l'arrêté ministériel du 8 janvier 7998 pris pour l'épandage des boues de station d'épuration ou des boues de curage est de 100 ppm maximum.

Pollution dans les canaux

La pollution au Plomb issue de l'usine (rejets liquides) se répand aussi dans les canaux : vases polluées

1)Canal de la Deule

Flers en Escrebieux : 1185 pprn Courrières : 4908 à 6358 pprn

Don: 1468 ppm Haubourdin: 1191 ppm Deulemont: 457 pprn

• Canal à grand gabarit Dunkerque -Escaut : Canal d'Aire

La Bassée : 931 pprn

Canal Neuffossé : Arques 251 ppm

A titre de comparaison : boues de la rivière La Course.- 20 pprn

Explication des chiffres

ppm: parties par million ex. 1 mg pour 1 000 000 mg = 1 mg par kg

soit 1000 ppm = 1000 mg/kg

= 1 q / kg de terre

= 1 kg / tonne de terre

Densité de la terre : 1,2 à 1,5

Donc dans 1 m³ de terre (poids 1200 à 1500 kg) il y aurait: :

- + avec 1000 ppm de plomb: 1,2 à 1,5 kg de plomb
- + avec 500 ppm de plomb: 0,6 à 0,75 kg de plomb

NB -

- •Normes "sol" (normes NFU 44.041 pour les boues d'épandages) pour le Plomb limite à ne pas dépasser: 100 mg/ kg= 1 00 ppm.
- •Valeur de référence (considérée comme normale) pour le Plomb : 20 mg / kg = 20 ppm
- •Concentration de plomb dans les sols éloignés de sources de pollution = 5 à 25 ppm.

Plombèrnie (taux de Plomb dans le sang)

Limite maximum de Plomb dans le sang : 100 μ g par litre de sang (μ g = microgramme)

- •à partir de 250 µg : l'enfant doit être adressé à une structure médicale
- •à partir de 450 µg. l'enfant doit être traité d'urgence --> saturnisme

Plomb : toxique à effet cumulatif entraînant des troubles neuro-psychiques et comportementaux mais symptômes peu nets:

- prématurité et retard de croissance chez l'embryon
- déficit du développement neuro-comportemental
- altération du quotient intellectuel
- neuropathies périphériques (troubles sensoriels et moteurs)
- encéphalopathies

NB - toux moyen de plomb dans le sang pour les habitants des zones naturelles : inférieur à $10\mu g/l$. Taux moyen des habitants des zones urbaines très polluées : jusqu'à $100 \mu J$.

Enquêtes épidémiologiques

Etudes Observatoire Régional de la Santé (ORS) 1985 - 1988

- 1) sur nouveaux nés (Noyelles-Godault, Courcelles les Lens, Evin-Malmaison) : sur 144 nouveaux nés, 14% avaient une plombémie > 100 mg / l sang
- 2)sur cordon ombilical: 14 % avaient plombémie > 100 mg / I sang
- 3) sur dents de lait (le Plomb se stocke dans les os. donc les dents)

- + enfants d'Auby, Courcelles les Lens, Evin-Malmaison et Noyelles-Godault 115 enfants --> 5 μg / gr
- + enfants témoins (Beuvrages, Fresnes / Escaut, Quiévrechain) . 61 enfants 2,7 μg

donc 2 fois plus de plomb dans les dents des enfants autour de Métaleurop.

Enquête de 1995 (DDASS - ORS - IMT)

Nombre d'enfants testés (de 6 mois à 6 ans) à Noyelles-Godault, Courcelles les Lens, Evin-Malmaison --> 621

Taux de plombémie détecté :

- +pour 10,6 % (65 enfants). de 100 à 149 μ g / 1
- +pour 2,1 % (13 enfants) : de 150 à 249 μg / 1
- +pour 0,5 % (3 enfants) : de 250 à 449 ~ig / 1

donc risque pour 13 % enfants.

Enquête ORS compagne de 1999 - 2000 :

Sur Courcelles les Lens, Dourges, Evin-Malmaison Leforest, Noyelles-Godault (donc 2 communes supplémentaires) 345 enfants visés mais seulement 255 dosés (autres : refus des parents) mais finalement 270 ont pu bénéficier du programme de dépistage

- + 30 (11,1% avaient une plombémie > 100 μ g / 1
- + 2 avaient plombémie > 250 μg / 1, la plombémie maximum observée était à 479,4 μg / 1.

C'est à Evin-Malmaison que les faux de plombémie étaient les plus élevés (31,9 % de plus de 100µg/l) près d'un enfant sur 3 à Evin-Malmaison.

Teneurs dans les végétaux :

Études effectuées dans le cadre du PRC (Plan de Recherches Concertées)

- 4 productions agricoles étudiées (blé, pomme de terre, maïs ensilage, prairie) pour le Plomb, le Cadmium et le Zinc avec examen témoins dans les communes éloignées d'une trentaine de kilomètres (Houplin-Ancoisne, Sainghin en Weppes, Marquilies)
- + 4 cultures montraient une teneur en Plomb, Cadmium et Zinc de 1,5 à 79 fois supérieure à celles des témoins:

0100 % des échantillons de blé, maïs et prairies atteignaient ou dépassaient les normes et recommandations pour le Cadmium.

050 % seulement pour le Plomb.

- + Pour tes pommes de terre épluchées et lavées, les teneurs étaient plus faibles que pour le blé : 3 échantillons sur 7 dépassaient les normes pour le Cadmium et 1 échantillon sur 7 pour le Plomb.
- NB les méthodes utilisées pour les dosages minimisent les teneurs en Plomb.
- + Des prélèvements dans le secteur d'Auby (1999) ont montré que sur 6 cultures (blé, pommes de terre, maïs ensilage, salade, orge et pois) prélevées sur 26 parcelles, 6 échantillons blé dépassaient les recommandations du CSHPF (Conseil Supérieur Hygiène Publique de France) pour le Cadmium (donc 100%) et 3 pour le Plomb.

Pour les cultures maraîchères, des dépassements des teneurs en Plomb par rapport aux recommandations du CHSPF ont été trouvées : salade et poireaux à Leforest (absence de cultures maraîchères dans la zone du PIG).

Pour les jardins individuels (familiaux) les problèmes sont plus complexes car beaucoup ont reçu des apports de terre et autres produits.

6 jardins sur 15 ont une teneur en Plomb supérieures à celles des courbes d'isopollution où ils sont situés, les jardins intégrés dans les agglomérations sont plus contaminés.

Les concentrations en métaux lourds mesurées sur 6 légumes (radis, salades, pommes de terre, carottes, poireaux et tomates), soigneusement lavés, sont de

- + 1 à 66 fois plus élevés que la moyenne des témoins pour le Cadmium
- + 1 à 44 fois plus élevés pour le Plomb
- + 1 à 15 fois plus élevés pour le Zinc

Pour le Plomb ce sont les radis qui ont la concentration la plus élevée.

Produits animaux:

•Les dosages ont été réalisés sur le lait et les produits laitiers, sur 2 exploitations, à -Evin-Malmaison et à Noyelles-Godault (dans périmètre du PIG, zone 500 ppm).

A Evin-Malmaison, les teneurs -en Plomb dépassaient les mesures CSHPF pour 3 prélèvements sur 4

- norme -. 50μg / kg
- observés : 52,73 et 68 μg / kg
- •Dosages viandes : recherche sur 2 exploitations du secteur, les résultats ont été inférieurs aux recommandations du CSHPF pour la viande, mais très supérieurs pour les abats

ex : norme foie : 500 μg / kg
 observés: 1310 à 2040 μg / kg

Des observations effectuées sur des animaux, sur des vaches de réforme de À élevages laitiers et un élevage bovin ont confirmé la contamination des abats (élevages situés à Evin-malmaison, NoyellesGodault, Leforest (dépassements de la norme CSHPF pour le foie et les reins).

Poissons:

Teneurs mesurées sur poissons des étangs de Courcelles les Lens et Evin-Malmaison. Pratiquement tous les poissons dépassent les normes CHSPF pour le Plomb

+ex , norme CSHPF: 500 μg / kg

+observés en 1997 : Rotengles : 1137 Perches . 938 Brochets 878 Tanches 682

NB : carte d'isoconcentration en ppm des sols autour de métaleurop

La cartographie des zones polluées a été effectuée dès 1982 (voir notre no spécial, cité plus haut, édité en 1989).

Dès 1985, sous l'impulsion du Ministère de l'Environnement, des mesures sont envisagées à la suite des analyses précises de sol effectuées par l'I.N.R.A. (carte d'isopollution). Ces mesures comprenaient : *.élaboration d'un P.I.G. (Projet d'Intérêt Général) pour interdire les constructions (habitations et établissements publics) dans la zone dont le soi contenait plus de 1000 ppm (parties par millions, c'est à dire, par exemple, lg par kilo) de plomb.

*application de l'article R. 111-2/3 du code de l'urbanisme pour les terrains contenant 500 à 1000 ppm : nécessité d'un assainissement préalable du sol'.

Il faut rappeler qu'il n'existe pas de possibilités de dépollution pour les métaux, qui', quoi qu'on fasse, resteront métaux. On ne peut que déplacer la pollution, c'est à dire enlever le sol d'un endroit pour le mettre ailleurs. Seule la nature, avec le temps, beaucoup de temps, peut disperser la pollution et la rendre inoffensive (voir à ce sujet l'article "Pollution par les métaux lourds et dépollution", Bull. Nord-Nature, 1994, n° 77, p. 4-6)

L'Etat a fait, semble-t-il, le nécessaire auprès des collectivités locales en 1989 mais il n'y a pas eu d'information du public et pas de réponse de ces collectivités.

Donc, blocage de la procédure.

Les maires continuent de délivrer des permis de construire sur des zones à risques.

Avec inconscience... une inconscience criminelle.

Plus de 80 enfants déjà condamnés.

Sans doute, la recherche du plomb dans le sang n'est pas révélatrice de la véritable imprégnation d'un individu par le métal toxique, le plomb a tendance à se stocker sur les os. Mais, justement, une étude antérieure, sur la fin des années 80, avait été effectuée sur les dents de lait d'une bonne centaine d'enfants de 6 ans : les teneurs en plomb y étaient 2 fois plus importantes que sur les dents d'enfants d'une autre région du pays minier.

Les preuves sont donc là.

N'y a-t-il pas alors : **empoisonnement pouvant entraîner la mort sans Intention de la donner** ? L'industriel...

Les maires...

Ne devraient-ils pas être traduits en justice?

On condamne des bourreaux d'enfants, on condamne des pédophiles...

On ferme les yeux sur ceux qui laissent proliférer et grandir des enfants en zone contaminée... en toute connaissance de cause...

Car nous sommes en 1997, les informations officielles, reconnues valables par les Pouvoirs publics, datent de 1985.

12 ans qu'on condamne des gosses à mourir à petit feu... en sachant ce qui les attend.

N'est-ce pas un crime?

Et maintenant?

Un nouveau P.I.G. serait en préparation, qui prévoirait :

- + d'interdire les constructions nouvelles à usage d'habitation dans les périmètres délimités par le premier projet de 1989.
- + d'y interdire les activités agricoles et d'élevage (car les habitants continuent de manger les produits locaux),
- 9 d'interdire aussi le transport des matériaux de démolition et/ou d'affouillement provenant de la zone contaminée.

Oui!

Mais que fera-t-on des habitants déjà installés ?

Qu'en est-il des "plus de 6 ans"?

Que fera-t-on des enfants plombés ?

Métaleurop

L'usine avait démarré en 1884 mais avait été détruite pendant la guerre 14-18.

C'est la Société Pennaroya qui la relance en 1920, et elle devient vite l'un des plus gros producteurs du monde pour le plomb et le zinc. La société finit par tout posséder, depuis les mines situées dans divers pays du monde jusqu'aux transporteurs : elle produit le minerai, le transporte, le traite.

Actuellement, elle emploie quelque 800 à 900 personnes, son chiffre d'affaires est proche de 2 milliards de francs et elle a produit (chiffres 1995, rapport D.R.I.R.E., 1996) :

- + plus de 150.000 tonnes de plomb, *environ 100.000 tonnes de zinc,
- + en plus du cadmium et de l'argent (car présents dans le minerai),
- 9 en traitant ses fumées qui contiennent des quantités de gaz sulfureux, elle produit aussi environ 150.000 tonnes d'acide sulfurique,
- + par épuration du minerai, elle produit aussi de l'arsenic et de l'antimoine.

Mais l'usine, aujourd'hui et malgré la mise en place de systèmes d'épuration des eaux et des rejets gazeux, pollue toujours. L'usine rejette (chiffres 1995, rapport D.R.I.R.E., 1996) :

- dans l'air :
- environ 100.000 tonnes de SO, (gaz sulfureux) par an,
- * environ 150 tonnes de NOx (oxydes d'azote) par an,
- * environ 110 tonnes de poussières par an qui comprennent
- environ 27 tonnes de plomb, environ 34,5 tonnes de zinc, environ 0,8 tonne de cadmium,
- + et dans l'eau (canal de la Deûle) : -environ 10 kg de plomb par jour, environ 18 kg de zinc par jour, environ 3 kg de cadmium par jour.

Certes, toutes ces pollutions sont importantes, mais elles ont bien diminué au cours des dernières années (d'environ 95 à 98%) ; il reste surtout une gigantesque pollution historique des sols due à 70 ans de fonctionnement sans aucun respect dé l'environnement.

Et il y a toujours un énorme crassier qui s'élève entre l'usine et la rocade minière autoroutière, crassier qui enfle toujous et fournit des poussières au vent.

Si vous passez sur la rocade en voiture, ayez une pensée pour les enfants perdus et les populations qui doivent vivre ici toute l'année.

P.S. : il n'est question là que du plomb. Mais il faut savoir que le zinc et le cadmium sont, aussi, toxiques et que l'addition de ceux-ci peut produire des effets de synergie qu'on connaît mal.

Que faire de ces terres polluées ?

Jusqu'à maintenant, on a laissé faire, et laissé faire n'importe quoi. Des agriculteurs ont continué de cultiver, des éleveurs d'élever et vendre des animaux domestiques, des habitations nouvelles ont été construites, des écoles se sont développées, les gens ont continué d'aller et venir, les enfants ont continué de jouer, etc... etc...

Mais que faire?

Certains disent "Il n'est pas

possible de déplacer les populations, il faut aider les habitants et les agriculteurs, il faut continuer d'utiliser les terres et développer les activités sans risques..."

Démagogie ou ignorance ?

Les sols sont contaminés dans des proportions élevées et ce sont les couches superficielles qui sont les plus atteintes... sur environ 45 kM2.

Pour décontaminer il faudrait décaper ces 45 k M2 sur 40/50 cm de profondeur : on aurait quelque

20 km3 de terres à mettre ailleurs (avec la pollution contenue bien sûr).

Certains disent, s'appuyant sur des observations scientifiques "Il existe des plantes accumulatrices qui vont fixer les substances polluantes... les biotechnologies vont alors permettre la décontamination"...

C'est oublier que les plantes meurent et remettent alors les polluants absorbés dans le soi où elles les ont pris. Il faudrait donc pour éviter cela, faucher les plantes et les exporter ailleurs avec les métaux lourds contenus. Ce serait un simple déplacement de pollution.

En y regardant de plus près... ce n'est pas si simple. L'une de ces plantes bioindicatrices et accumulatrices est l'Arméria qui forme d'ailleurs de magnifiques pelouses sur certains de ces terrains pollués. Mais l'Arméria pousse avec lenteur, beaucoup de lenteur : il faut plusieurs années pour avoir une touffe de 30 cm de hauteur.

Alors il faut bien l'admettre ces plantes miracles de la dépollution ne sont pas une voie réaliste.

Alors que faire?

Au risque de déplaire et d'être impopulaire, il faut bien dire que la première des mesures à prendre est d'interdire l'habitat humain sur de telles zones polluées... et sans doute, en plus, de conseiller le déplacement des populations.

En même temps, il faut interdire l'exploitation des sols à des fins nutritives pour l'homme et les animaux domestiques. On ne peut pas permettre la consommation d'éléments au plomb ou au cadmium.

Il ne reste alors que trois solutions :

- * L'utilisation des sols à des fins de production florale car les hommes ne consomment pas les fleurs qu'ils s mettent dans des vases.
- * L'utilisation des sols pour planter des forêts (où la récolte de champignons comestibles sera interdite). Dans quelque 100 ou 150 ans, quand les arbres seront coupés, la dispersion du bois exploité dispersera en même temps la pollution absorbée à des doses inoffensives. Peutêtre faudra-t-il plusieurs cycles végétaux, donc plusieurs siècles, pour éliminer la pollution toxique des sois contaminés. Mais qu'importe : "la sécurité de l'homme sera assurée".
- * La recolonisation des sols par la végétation naturelle spontanée avec plantes herbacées, arbustes, arbres divers, On aura alors création d'une nouvelle zone de nature qui pourra étre utilisée à des fins pédologiques (à l'image des terrains Chico Mendes).

Ces trois dernières solutions sont possibles, mais seulement celles-là, la terre sans plomb, ce sera pour... dans quelques siècles.

A moins que l'homme ne tienne vraiment à se suicider avant.

Métaleurop 4/5

Communiqué de presse de Emile Vivier le 20 janvier 2003 : A propos de Métaleurop

En qualité de Membre fondateur de la fédération Nord Nature et Président d'honneur de cette association qui s'est préoccupée des problèmes posés par l'entreprise Métaleurop, ex-Pennaroya, je tiens à exprimer mon indignation devant les accusations portées sur la responsabilité des associations dans la crise actuelle qui touche Noyelles-Godault et les communes environnantes.

C'est pourquoi je tiens à apporter mon soutien le plus total et mon entière approbation de leur action aux deux associations qui ont récemment porté plainte dans ce dossier.

Nord Nature a été la première association à s'intéresser aux problèmes de pollution de l'usine, dès 1977, et à dénoncer les impacts sur la santé des populations et les risques sur les cultures et élevages.

Dès la connaissance des résultats des premières enquêtes épidémiologiques, Nord Nature n'a cessé d'alerter les autorités administratives et politiques sur la gravité de l'atteinte à la santé des enfants.

Car la santé des enfants est et doit être une priorité, car il ne s'agissait pas seulement des salariés de l'usine, mais de l'ensemble de la population avoisinante et de leurs enfants.

Aujourd'hui, et depuis déjà 20 ans on sait que quelque 11 à 13% des enfants sont contaminés, avec plus de 100 µg de plomb par litre de sang ; à Evin-Malmaison, commune située sous les vents et donc particulièrement contaminée par les cheminées de l'usine, la proportion des enfants plombés atteint quelque 25%.

Ceci est inadmissible.

Depuis longtemps, depuis au moins 25 ans, depuis que l'on connaissait l'importance des rejets, des mesures auraient dues être prises. Pour ma part, j'ai rencontré la Direction de l'usine et les principaux responsables en 1982 puis en 1987 en vain. J'avais également, au nom de Nord Nature, déposé une plainte auprès de la Commission Européenne à Bruxelles. Un premier PIG proposé aux élus locaux, est resté sans réponse de part de ceux-ci : leur responsabilité était pourtant engagée car ils savaient les dangers auxquels était soumis leur population.

Il a fallu un deuxième PIG imposé en 1997 par le Préfet pour que les problèmes de pollution soient pris en compte ; mais les Maires n'ont pas fait le " porter à connaissance " auprès des populations et ont même déposé un recours contre le PIG au Tribunal Administratif.

Personne, ou presque, parmi les responsables, tant administratifs que politiques ou privés, ne semblent avoir pris au sérieux les problèmes de Métaleurop.

Aujourd'hui, la décision brutale tombe, les associations ont fait leur devoir en alertant à temps mais sans être écoutées. Elles ne sont nullement responsables de la catastrophe sociale qui était prévisible, surtout dans une activité concernant les métaux non ferreux dont tous les experts mondiaux s'accordent pour alerter sur l'épuisement du minerai dans les toutes prochaines décennies.

La pollution va rester car il n'existe pas de méthode de dépollution qui soit efficace à échelle humaine. Ce qui signifie que ce sont les activités futures sur ce site qui sont aussi gravement compromises.

Les associations, qui ont lutté, en vain, pour qu'on n'en arrive pas là, ont la conscience tranquille et ne peuvent que dénoncer l'incurie des pouvoirs publics et aussi l'inconscience d'une partie des populations qui aujourd'hui sont les victimes.

Métaleurop 5/5

communiqué de presse de Jacqueline Istas, présidente de Nord Nature le 21 janvier 2003 :

La situation à Métaleurop Réaction de Nord Nature

Nord Nature, fédération régionale de défense de l'environnement qui suit le dossier Métaleurop, considère que les conditions de la fermeture de Métaleurop, laissant plusieurs centaines d'ouvriers au chômage et une région malade de sa pollution, sont une véritable fuite honteuse devant des responsabilités que la firme ne veut pas assumer. Cette fuite est assimilable à la fuite d'un automobiliste responsable d'un grave accident.

Pourtant Métaleurop Nord fait partie d'une multinationale dont les finances peuvent certainement faire face à ses responsabilités.

Métaleurop n'a pas su anticiper la situation pour l'emploi et la pérennisation des structures industrielles et métallurgiques. Ce serait donc son manque de prévision qui est en cause.

La pollution par le plomb (encore 18 T de plomb en 2001) atmosphérique et historique est dénoncée par Nord Nature depuis 25 ans.

Mais il a fallu plus de 20 ans pour que les autorités réagissent et que la population prenne conscience de l'impact de cette pollution.

Combien d'enfants (voir annexes, plombémie et enquêtes épidémiologiques) ont eu leur intégrité corporelle et mentale diminuée à cause de cette démission des pouvoirs publics et de l'attitude désinvolte de Métaleurop ?

Si une réduction drastique de la pollution avait été réellement réalisée dès les protestations de Nord Nature, le cours des métaux étant plus haut qu'actuellement, elle n'aurait certainement pas posé à Métaleurop de problèmes graves de financement.

La seule solution proposée et actée a été la remédiation par les plantes (dépollution des métaux lourds par les plantes, voir annexe). Elle nécessite plusieurs milliers d'années de culture pour dépolluer les sols. Elle est donc illusoire.

Nord Nature demande

qu'on immobilise en France et en Europe les capitaux de Métaleurop nécessaires pour faire face à la situation

que soient indemnisées les constructions sur les terrains trop pollués pour que les habitants puissent déménager et s'installer ailleurs,

que les victimes du saturnisme (enfants et adultes) soient soignées au frais de Métaleurop,